



Commune de Camps Saint- Mathurin Léobazel La Lettre Communale

Décembre

2022

n°23

Le Mot du Maire

Chers Administrés,

L'année 2022 s'achève déjà. La COVID, la sécheresse estivale et la guerre en Ukraine ont marquées cette année. Ces événements ont un impact sur notre quotidien et notre avenir. Ainsi on nous prédit des coupures d'électricité pendant l'hiver, nous devons faire attention à nos dépenses énergétiques.

En ce qui concerne les projets, la commune est actuellement mobilisée dans des dossiers intercommunaux importants.

- Elaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme) pour faire suite au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), afin de définir notamment les zones constructibles.

- Réduction des points de collecte pour les ordures ménagères : étude en cours sur la commune pour définir les points d'apport volontaire qui devraient être au nombre de quatre.

- La ressource en eau potable : la commune de Camps Saint Mathurin Léobazel fait partie des treize communes souhaitant conserver nos ressources actuelles. Notre collectif reste inchangé mais rien n'est gagné.

A notre échelle la commune a beaucoup investi dans les bâtiments : rénovation de la salle des fêtes (devrait être finie au printemps), du bâtiment sanitaire au camping et la création d'un bâtiment d'accueil au plan d'eau, avec transfert du point lecture et du service tourisme et animation.

Ces travaux ont été subventionnés par l'État et le Département. Une inauguration aura lieu à la fin des travaux, vous y serez tous conviés ultérieurement.

Pour conclure sur une touche positive, l'équipe municipale et moi-même n'avons pas souhaité augmenter les taxes communales : pas d'augmentation sur l'eau et la taxe foncière.

Enfin je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux à chacune et chacun d'entre vous.

A l'année prochaine !!!

Le Maire, René BITARELLE

Rénovations des bâtiments communaux

Salle polyvalente

Les travaux de mise en accessibilité et de rénovation énergétique ont débuté début janvier comme prévus, mais à ce jour ils ne sont pas terminés pour cause d'attente de matériaux.

Le conseil municipal a fixé de nouveaux tarifs : 450 € pour la location et 800 € de caution. Elle reste gratuite pour les habitants de la commune et pour les associations communales.

Le conseil municipal espère remettre la salle à disposition au début de l'année 2023.



Bâtiment d'accueil

La construction du nouveau bâtiment d'accueil est terminée pour un montant total de 276 064.18 € HT soit 331 277.01 TTC. A savoir que la TVA est récupérable. Une location de deux bungalows et d'un wc a été faite durant la période des travaux pour un montant de 1 668.73 € TTC.

Une aide du Conseil Départemental de la Corrèze a été accordée pour un montant de 50 000 €.

Pour le financement des travaux, le conseil municipal a pris en janvier la décision de faire un emprunt de 200 000 € sur une durée de 18 ans.

Pour rappel le service tourisme est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, ainsi que le mercredi de 13h30 à 17h30. Contact au 05.55.28.53.15.



Le point lecture

Le Point lecture a été déplacé fin octobre au bâtiment d'accueil à l'étang du Moulin.

Les jours et horaires d'ouverture restent inchangés : le mercredi de 14h00 à 16h00 et le vendredi de 9h30 à 11h30.



La Saison Estivale à l'Étang du Moulin et au Camping Municipal

Sur l'année 2022, nous avons eu de nombreuses locations. De même, les emplacements (tentes et caravanes) ont été particulièrement sollicités. Les chalets tout confort ont été loués durant 102 semaines et les mini-chalets sont en légère baisse avec 14 semaines.

La fréquentation à l'étang du moulin ainsi que celle de la baignade ont été satisfaisantes.

Suite à la fermeture par arrêté préfectoral en date du 11 août pour période de sécheresse, la fréquentation de la pêche a été en baisse pour la saison.

Ouverture de la pêche à l'Étang du Moulin

L'ouverture de la pêche à l'Étang du Moulin pour la saison 2023 aura lieu du samedi 11 mars au dimanche 17 septembre 2023.

Les cartes communales de pêche seront en vente au service tourisme au bâtiment d'accueil à l'étang. Une permanence aura lieu à l'étang le jour de l'ouverture (de 9h à 12h). Nous vous rappelons que le nombre de prises est limité à 6 par jour pour les truites.

Les tarifs restent inchangés :

- carte annuelle Adulte : 30 €/an
- carte annuelle Enfant (de 12 à 16 ans) : 5 €/an
- carte à la semaine : 15 € (7 jours consécutifs)
- carte journalière : 8 €

Convention de stage

M. Nathan ALEYRANGUE est en formation professionnelle en alternance dans le cadre d'un Bac Pro Aménagement Paysager.

Il a été en stage de janvier à juillet 2022 et renouvelle sa formation pour l'année scolaire 2022-2023 sous la maîtrise de Jean-Paul DELRIEUX.

Site internet de la commune

Une nouvelle version du site internet de la commune est en cours pour un montant de 750 € HT. Il vous permettra d'avoir plus d'informations, une meilleure accessibilité avec les téléphones mobiles et d'être alerté par SMS en cas d'urgence. L'adresse du site restera inchangée : www.camps.correze.net

Maison d'Assistante Maternelle

M. le Maire et le conseil municipal avaient pour projet d'ouvrir une maison d'assistante maternelle sur la commune. Mais suite au manque de candidatures et de besoins, le logement communal au lotissement de la Cère a été remis à la location et a trouvé preneur.

En espérant que ce projet voit le jour dans les années à venir.

L'Épicerie

L'épicerie Campsoise a réouvert ses portes le 06 juin dernier. La fréquentation a été satisfaisante durant la période estivale.

Malgré le dévouement et l'implication d'Olga, le chiffre d'affaires et le manque de clientèle locale n'ont pas été suffisants pour maintenir l'ouverture.

Le local est remis à disposition pour toutes propositions. Si vous avez des idées ou des besoins, faites les connaître. Toutes les propositions seront étudiées par le Conseil Municipal.



Comme vous le savez la compétence des ordures ménagères n'appartient plus à la commune. Le tri et le recyclage ont un coût de plus en plus élevé, donc la ComCom a envisagé de réduire les points de collecte (29 points actuellement pour 4 à l'avenir). Cela permettra de faire payer les usagers en fonction de leur utilisation et de réduire le volume des ordures ménagères.

Calendrier prévisionnel de la Comcom :

- 2022-2023 : Préparation à la mise en œuvre de la tarification incitative,
- 2024 : Mise en œuvre des outils,
- 2025 : Phase de test permettant une communication au plus juste avec les usagers,
- 2026 : Mise en place effective de la tarification incitative.

A partir du 1^{er} janvier 2023, le SYTTOM 19 (Syndicat de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères) met en place l'extension des consignes de tri sur tout le territoire. Le geste de tri est donc simplifié pour vous, tous les emballages se trient et doivent désormais être déposés dans le bac tri jaune.

Vous avez dû recevoir un courrier d'information accompagné d'un mémo tri pour vous aider dans ces nouvelles habitudes de tri. Une affiche de sensibilisation sera également déployée sur tout le territoire, et une nouvelle signalétique sera apposée sur tous les bacs de tri du territoire.

Nouveau

**À partir du 1^{er} janvier 2023,
tous vos emballages se trient
et vont dans le bac jaune !**

Tous les emballages en plastique

↳ Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...

Emballages en métal

↳ Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes ali...

Emballages en papier et carton

↳ Briques alimentaires, cartonnettes, boîtes, sacs en papier...

CITEO Syttom19

Detailed description: The poster features a central illustration of a black recycling bin with a yellow lid and a yellow recycling symbol. To the left of the bin is a yellow recycling bag. Surrounding the bin are various examples of packaging materials categorized into three groups: plastic (bottles, containers, bags), metal (corks, caps, cans), and paper and cardboard (food tins, paper bags, boxes). A yellow circle at the top right contains the word 'Nouveau' and more plastic packaging items. The background is white with yellow accents.

Aide à l'amélioration de l'habitat

La Comcom a lancé son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce dispositif permet aux propriétaires occupants et bailleurs de réhabiliter leurs logements. Vous pouvez ainsi bénéficier de subventions (Anah, Conseil Départemental, Communauté de Communes, Communes...), d'une assistance gratuite tout au long de votre projet et de déductions fiscales.

Les travaux concernés :

- Economies d'énergie (isolation, chauffage, menuiseries, ventilation...).
- Adaptation du logement (travaux de maintien à domicile des personnes âgées et /ou handicapées).
- Rénovation globale (réhabilitation de logements dégradés).

Un accompagnement gratuit et personnalisé par Soliha (mandaté par l'intercommunalité) : visite et diagnostic technique du logement, accompagnement à l'élaboration du projet, montage et suivi des dossiers de subventions.

Seuls les projets non commencés peuvent être financés et les travaux doivent être réalisés par les entreprises.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Soliha Limousin au 05.55.20.58.65 ou par mail : opah-xaintrie@soliha.fr

La station-service

Voici les chiffres au 08 décembre 2022, pour la vente de carburant.

<u>Ventes</u>	2021	Gazole	SP 95 (E10)	SP98
		56 820 L	18 313 L	10 765 L
	2022	Gazole	SP 95(E10)	SP98
		53 178 L	19 451 L	9 707 L

Travaux d'Investissement 2022

Salle des fêtes

- Défibrillateur avec armoire murale extérieur par Un défi pour la vie pour un montant de 1 808.40 € TTC.

Mairie et camping

- Vidéoprojecteur par Bruneau (fournisseur bureautique) pour un montant de 1 048.80 € TTC.
- Lave-linge par Extra pour un montant de 1 199.00 € TTC.
- Voiture Partner électrique par Peugeot pour un montant de 31 500.00 € TTC.
- Mise aux normes d'accessibilité au bâtiment sanitaire pour un montant de 10 986.00 € TTC.

Hôtel restaurant du Lac

- Réfection de la couverture au niveau de la partie logement du restaurant par Duplouy pour un montant de 20 559.58 € TTC.

Belpeuch

- Une table en rondin par Urban'fuste pour un montant de 1 380.00 € TTC.

Epicerie Campsoise

- Porte de garage par C-OB-M pour un montant de 4 636.50 € TTC.

Les Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales 2022

Pour l'année 2022, les taux des contributions directes sont identiques à l'année précédente :

Libellés	Taux 2021	Bases 2022 prévisionnelles	Taux 2022 votés par le CM	Produits 2021 votés par le CM
Taxe foncière – propriétés bâties	29.83 %	495 000	29.83 %	147 837
Taxe foncière – propriétés non bâties	22.61 %	31 100	22.61 %	67 034
TOTAL				154 869

Eau et assainissement

Les tarifs de l'eau et les abonnements restent inchangés (50 € le 1^{er} abonnement, 34 € le 2^{ème} et 0.80 € le m3).

La station d'épuration de St Mathurin va être mise aux normes. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Terracol et commenceront début 2023.

Le coût est estimé à 260 420.70 € TTC, dont 18 686.70 € TTC de maîtrise d'œuvre Dejante Vrd, 241 734.00 € TTC de Terracol.

Un autofinancement d'un montant de 166 420.70 € TTC ne sera pas suffisant pour réaliser les travaux alors le Conseil Municipal a pris la décision de faire un emprunt de 102 000.00 € pour aider à financer le budget de l'assainissement.

Eau potable

Depuis les années 2000, au niveau de la Comcom différentes études ont été réalisées sur le thème de l'eau potable pour le périmètre communautaire. Actuellement certaines communes de l'ex canton de Saint Privat ont plus de besoins que de ressources. Elles sont donc alimentées par des camions-citerne pendant les périodes estivales.

Le projet est de puiser l'eau de la Dordogne pour alimenter les châteaux d'eau des communes de la Communauté de Commune.

Notre commune et les communes voisines sont autonomes, nous aimerions donc garder nos ressources pour préserver la qualité de l'eau et un prix correct. Si le projet venait à aboutir le prix du m3 serait multiplié par 3 ou 4 !

La commune est fermement opposée à ce projet dont le coût est beaucoup trop élevé (estimé à 27 millions d'euros, il y a 3 ans), d'où l'intérêt de coopérer avec les communes voisines pour défendre nos ressources et ses habitants.

Aides Communales 2022

En 2022, 4 950 € d'aides communales ont été attribuées à la population communale (2 740 € en 2021). Elles sont réparties comme suit :

- 1 600 € pour l'amélioration du cadre de vie, soit 4 dossiers.
- 2 800 € pour les économies d'énergie, soit 7 dossiers.
- 400 € pour l'adaptation logement au handicap, soit 1 dossier.
- 150 € pour aide à l'installation de la fibre, soit 1 dossier.

Le Pont de St Mathurin

Des travaux de sécurisation doivent être réalisés au Pont de St Mathurin (entre le Bourg et Mialaret). Le coût des travaux est estimé à 153 545 € HT soit 184 254 € TTC.

Une aide de 45 % du montant hors taxe des travaux a été demandée auprès de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2022 soit 69 095.25 €, ainsi qu'une aide auprès du Conseil Département plafonnée à 11 500 €.

Les travaux devraient débiter l'été prochain.

Le Programme des Travaux de Voirie 2022

Au cours de l'année 2022, des travaux de réfection de la voirie communale ont été réalisés : Chemin de Negrevergne et Chemin de Pruns.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 65 836.89 € :

- Travaux réalisés par DEVAUD pour un montant de 62 701.80 € TTC,
- Maîtrise d'œuvre par Corrèze Ingénierie pour un montant de 3 135.09 € TTC.

Projets de travaux lancés en 2022 pour une réalisation en 2023

- Nouvelle station d'épuration à St Mathurin.
- Sécurisation du Pont de St Mathurin.
- Elargissement d'un chemin rural et réfection d'un mur à Pruns.
- Renforcement d'un mur de soutènement au Quié.

Projets à venir

- Logement au-dessus de l'épicerie.
- Réflexion pour aménagement de l'ancienne école à Belpeuch.
- Réfection de la toiture à l'église de St Mathurin.

Téléthon 2022

L'Association Solidarité Xaintrie Noire, a récolté la somme de 6 400 €. Elle remercie tous ses partenaires (Communes, associations, commerçants) qui participent chaque année à cet élan de solidarité en Xaintrie Noire. Fière de la population, toujours aussi généreuse.

Merci à tous les bénévoles qui accompagnent Cathy dans la réussite de ce téléthon !!!



Les gorges de la Cère

Les membres de l'Association Touristique des Gorges de la Cère ont pris la décision de poser deux panneaux sur le GR 652 (à Lamativie et à Grafouillère de St Julien le Pèlerin) en mémoire de Jean-Pierre Briges pour son dévouement au sein de l'association pendant de longues années. Cet événement s'est déroulé le Samedi 12 Novembre avec sa famille et ses amis, les membres de l'association et du conseil municipal.



Les Nouveaux Habitants

La Commune a vu arriver de nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue :

- M. CLAVOT Alain et Mme MÉVEL Marie-Annick à Pruns.
- Mme CROMBEZ Gabriele, rue de l'église.
- M. RIOL Vincent, Mme VENANCI Kethline et son fils au lotissement de la Cère.
- M. CHAUFaux Christian à Pruns.
- M. LELOUP Romain à St Mathurin.

État Civil 2022

	2020	2021	2022
Naissances	2	0	1
Mariages	0	1	2
Décès	2	6	6

Mariage :

- M. SEPTFONS Nicolas et Mme PINON Clémence se sont unis le 04 juin 2022.
- M. BALCEL Cédric et Mme LACOSTE Christelle se sont unis le 25 juin 2022.

Naissance :

- M. LE GLAZE Mickaël né le 29 mai 2022, fils de LE GLAZ Sébastien et de Mme TOMAS Sarah, domiciliés à Le Treil.

Ils nous ont quittés en 2022 :

- Mme FARGES Solange (née GARY) à Lapeyre (fin 2021)
- Mme BONNAL Jeanne de Queyrol
- M. NAUDET André à Négrevergne
- M. COMBALIER Roger au Puy Bouffat
- M. RICHARD Claude à Négrevergne
- Mme CAPEL Denise (née CABANNES) au Randal
- Mme PROVOST Simone (née GLEINADIN) à Saint Mathurin.



Cérémonie du 8 mai à St Mathurin



Les échos Limousin le 8 mai



Mom'en Fête



Histoire de passage le 15 juillet



Festival des Gorges Hurlantes



Repas des aînés



Cérémonie du 11 Novembre à CAMPS

Concernant les cérémonies commémoratives, « les anciens d'Algérie » se retrouvent de moins en moins nombreux. De ce fait, leurs enfants ont été contactés par M. le Maire en vue d'un remplacement pour porter le drapeau. Cette mission a été acceptée par M. Christian NAUDET.

Nous l'en remercions.

Les Évènements à venir à Camps

*Des animations peuvent se glisser durant l'année, celles-ci vous seront communiquées ultérieurement.
Les animations estivales ne sont pas encore définies.*

L'association des aînés « les Amis du Rocher du Peintre » se retrouve tous les mois (1^{er} mercredi) à la salle de la remise pour un après-midi « jeux et bavardages » contact : 06.20.19.19.58. Dans le cadre de l'inter-clubs « les aînés du plateau de Mercoeur », un après-midi théâtre avec la compagnie l'occitane d'Aurillac aura lieu le 21/01 à la salle des fêtes de Camps (ou La Chapelle St Géraud si Camps indisponible). D'autre part deux sorties d'une journée sont au programme ainsi que, peut-être, un séjour de 8 jours.

Début d'année **Quine des Associations** (si les travaux de la salle des fêtes sont finis)
Par Les Amis du Rocher du Peintre, Le Foyer Rural et la Société Communale de Chasse.

Lundi 08 Mai : **A Saint Mathurin Léobazel :**
Vide grenier, Messe et dépôt de gerbe le matin, **Marche** l'après-midi.
Par Le foyer Rural, L'association Solidarité Xaintrie Noire et le Conseil Municipal.

Samedi 10 Juin : **Concours de Pétanque**, l'après-midi à l'étang du Moulin
Par la Société de Chasse de Mazeyrat
Festival des Gorges Hurlantes, en soirée,
Par le Foyer Rural de Camps St-Mathurin

Samedi 15 juillet : **Concours de Pêche et de Pétanque**, matin et après-midi à l'étang du Moulin
Par le Foyer Rural de Camps St-Mathurin
Soirée Feu d'Artifice et concert, Buvette et Restauration sur place
Par la Société de Chasse et Le Foyer Rural – Feu d'Artifice vers 22h30 par la commune.

Dimanche 16 juillet : **Mom' en Fête**, en journée
Par le Foyer Rural de Camps St Mathurin

Ce programme a été établi à partir des informations données par les associations concernées. Il n'est ni exhaustif ni définitif.

Pour Contacter la Mairie

Horaires du secrétariat :

Lun-Mar-Jeu-Ven : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mer : de 9h à 12h

Adresse postale :

Mairie – 8 place de la Mairie

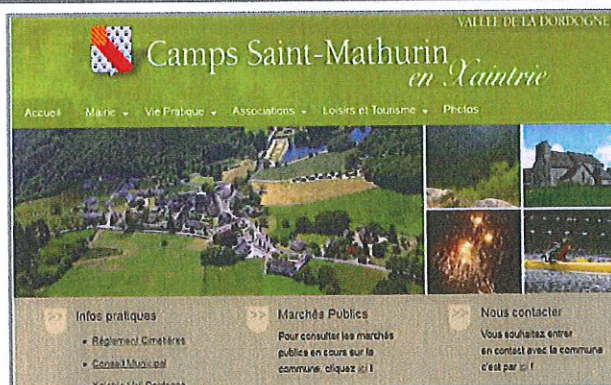
19430 Camps St-Mathurin Léobazel

Tel : 05.55.28.50.32

Mail : mairie.camps@wanadoo.fr

Site Internet : www.camps.correze.net

Retrouvez sur le site internet : les informations sur la mairie, la vie pratique, les associations, ...



*Le Maire et son Conseil Municipal
vous présentent leurs Meilleurs Vœux !!!*

*Et sont heureux de vous inviter à participer au Vin d'Honneur
qui sera servi à l'occasion de la Nouvelle Année :*

*Le Samedi 07 Janvier 2023 à 20 heures
au Restaurant du Lac.*

Édition et Impression : Mairie – 8 Place de la Mairie 19430 CAMPS ST-MATHURIN LEOBAZEL

Directeur de la publication : René BITARELLE

Rédaction : Marion LAJARRIGE Service tourisme et animation - Crédits Photos : Mairie de Camps St Mathurin